

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	5 ^{ème}
Nom de site	PONTOISE	Numéro	7510058527
Adresse du site	36, rue des Bernardins	Hauteur	R+6 (24m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts ; Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	13/11/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	14/11/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	13/12/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 50° et 180°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 50° <5V/m - 180° <5V/m 5G (3500) : 50° <5V/m - 180° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	24.55m		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 2G/3G/4G/5G.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Centre de santé du square de la mutualité	1-3 Sq. de la Mutualité	10m	NON	68m	0.36 V/m
Crèche Sainte Lucie	13bis Rue des Bernardins	18m	NON	108m	0.11 V/m
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PONTOISE	21 RUE DE PONTOISE	10m	NON	109m	0.056 V/m
ÉCOLE PRIMAIRE SAINTE-CATHERINE	13bis Rue des Bernardins	18m	NON	108m	0.28 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 50°	Azimut 180°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	23.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 180°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	<i>Azimut 50°</i>	<i>Azimut 180°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>23.5 m</i>	<i>23.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 180°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts**Secteur 0 Azimut 50° :****Secteur 1 Azimut 180° :**